



Mario Conte
Delivering the Impossible
P : 514 894 9400
E : mario@marioconte.com

Saint-Hippolyte-22, 265e Avenue

\$475,000



22, 265e Avenue, Saint-Hippolyte, J8A2P2

ULS : 14763104

[VISITE DE LA PROPRIÉTÉ](#)

La vente de l'Immeuble est effectuée sous contrôle de justice, conformément au jugement rendu, et est assujettie aux conditions particulières suivantes : Toute promesse d'achat devra être valide pour une durée minimale de sept (7) jours. Aucune offre ne sera acceptée avant qu'un délai de dix (10) jours ouvrables ne soit écoulé ? compter du début de l'inscription de l'Immeuble sur le réseau CENTRIS. Un dépôt minimum de 10,000\$ est requis avec toute offre d'achat par traite bancaire ou par chèque certifié fait ? l'ordre de Paquette Huissiers de justice Inc., en fidéicommiss

INFORMATIONS DÉTAILS

PROPRIÉTÉ EN VEDETTE

Financiers

Évaluation municipale

Évaluation du terrain	\$150,000.00
Évaluation du bâtiment	\$351,600.00
Évaluation municipale	\$501,600.00

ADDENDA

L'acheteur assumera les taxes municipales ?chues et ?
?choir y compris la proportion de cette ann?e, jusqu'? la
date de vente.

L'acheteur assumera les frais de notaire pour la
transaction et les radiations.

Tous les documents requis par l'acheteur sont aux frais de
l'acheteur;

La vente de l'Immeuble est effectu?e sous contr?le de
justice, conform?ment au jugement rendu, et est assujettie
aux conditions particuli?res suivantes :

Toute promesse d'achat devra ?tre valide pour une dur?e
minimale de sept (7) jours. Aucune offre ne sera accept?e
avant qu'un d?lai de dix (10) jours ouvrables ne soit
?coult ? compter du d?but de l'inscription de l'Immeuble
sur le r?seau CENTRIS.

Un d?p?t minimum de 10,000\$ du prix est requis avec toute
offre d'achat par traite bancaire ou par ch?que certifi?
fait ? l'ordre de Paquette Huissiers de justice Inc., en
fid?icommis

Toute promesse d'achat ne respectant pas l'ensemble des
conditions exig?es par le Vendeur, notamment celles
d?coulant du jugement, du contrat de courtage, de la
pr?sente description et de l'Annexe A du Vendeur, sera
consid?r?e comme non valable et automatiquement rejet?e.

L'Immeuble est vendu sans aucune garantie l?gale, tant
expresse qu'implicite, incluant, sans s'y limiter, la
garantie l?gale de qualit? pr?vue aux articles 1726 et
suivants du Code civil du Qu?bec. La vente est effectu?e
conform?ment ? l'article 1731 du Code civil du Qu?bec, aux
risques et p?rils de l'acqu?reur, sans autre garantie que
celle des faits personnels du Vendeur.

L'Acheteur reconna?t qu'il lui appartient de s'informer
lui-m?me des effets juridiques d'une vente sous contr?le de
justice, de proc?der ? toutes les v?rifications qu'il
jugera n?cessaires, et de se satisfaire par lui-m?me de la
qualit? du titre qu'il acquerra ainsi que de l'?tat de
l'Immeuble, lequel est vendu tel quel, sans aucune
repr?sentation de la part du Vendeur.

Aucune inclusion, tant int?rieure qu'ext?rieure, ne fait
partie de la vente.

Les superficies, dimensions, pieds carr?s habitables, ann?e
de construction et toute autre information descriptive sont
fournis ? titre indicatif seulement, ? partir de sources
publiques ou de documents ant?rieurs. L'Acheteur devra en
v?rifier l'exactitude par les moyens qu'il jugera
appropri?s, notamment par l'obtention, ? ses frais, d'un
certificat de localisation ? jour et par toute autre
v?rification pertinente.

L'Annexe A du vendeur fait partie int?grante de la promesse
d'achat

D?tails du b?timent et int?rieur de la propri?t?

Caractéristiques du terrain et extérieur

DÉTAILS DES PIÈCES

Room	Level	Dimensions	Flooring	Description
------	-------	------------	----------	-------------

Caractéristiques

Systeme d'égout			Inconnu	
-----------------	--	--	---------	--

Zonage			Résidentiel	
--------	--	--	-------------	--

INCLUSIONS & EXCLUSIONS

Inclusions	aucune
------------	--------

Exclusions	Items de loccupant des deux structures
------------	--

